

## **CR du Conseil du 20 juin 2016**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le lundi 20 juin 2016 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés, à l'unanimité.

### **Rénovation de la salle polyvalente – signature d'un marché de maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire est autorisé à signer un marché de maîtrise d'œuvre pour un montant estimé à 78 210 € H.T., pour ce projet communal prévoyant la rénovation des espaces de réunion et de réception, le remplacement des sols sportifs, l'extension des espaces de rangement et la modernisation du système de chauffage,

### **Trésorerie – souscription d'un crédit-relais**

Le Conseil municipal approuve la réalisation d'un crédit relais d'un montant de 225 000 € destiné à couvrir le besoin de trésorerie de la Commune, dans l'attente du versement des subventions attendues pour le projet de construction du court de tennis couvert avec club-house attenant

### **Budget principal 2016 – décision modificative n°1**

Les élus modifient les prévisions budgétaires pour assurer le financement de diverses opérations non prévues, par l'augmentation des dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 8166 €, et de 227 739 € en investissement pour intégrer le nouveau crédit relais.

### **Budget annexe de l'assainissement 2016 – décision modificative n°1**

Le budget annexe est légèrement modifié (2000 € supplémentaires en dépenses et en recettes) pour tenir compte de frais d'études non intégrés au budget primitif voté le 12 avril dernier.

### **Assainissement – demande de subvention**

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, afin de financer une étude préliminaire à la mise en place de dispositifs d'auto-surveillance de certains déversoirs d'orages situés sur le territoire de la Commune, étude dont le coût est estimé à 7640 € H.T.

### **Intercommunalité – avis sur la fusion C.C.P.P./C.C.H.C.**

Le Conseil municipal approuve le projet de périmètre du nouvel ensemble intercommunal issu de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Pange (C.C.P.P.) et du Haut-Chemin (C.C.H.C.), tel que proposé par le Préfet, ainsi que le choix d'implanter son siège à Pange, dans les locaux de l'actuelle C.C.P.P.

### **Echange de terrains allée des Poiriers – Modification de délibération**

Le Conseil municipal modifie sa délibération du 28 janvier 2016 pour tenir compte de la présence d'un usufruitier dans les personnes physiques concernées par cet échange de terrains destiné à régulariser la situation foncière de la voirie communale allée des Poiriers.

### **Subventions**

Les élus décident d'attribuer 235 € à l'association Courir à Courcelles-Chaussy, pour l'organisation de la 7<sup>ème</sup> édition de la Course des Sangliers qui aura lieu le dimanche 4 septembre prochain.